ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1967

2ME CIRCONSCRIPTION DE LA SEINE-MARITIME

DE GAULLE A GAGNÉ !



Roger PARMENT
Maire de Moulineaux

Roger PARMENT

vous propose

de Gaulle...

Chère Electrice,

Cher Electeur,

Le général de Gaulle a gagné. Les Français, dans leur immense majorité, ont assuré, dès dimanche dernier, le succès des candidats de la Ve République. Le second tour confirmera ce triomphe qui enverra à l'Assemblée Nationale une majorité gaulliste pour une durée de cinq années.

DIMANCHE PROCHAIN, LES ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES DES CANTONS DE BOOS, ELBEUF ET GRAND-COURONNE ÉLIRONT, EUX AUSSI, UN DÉPUTÉ DE LA MAJORITÉ.

En portant sur mon nom, dimanche dernier, 14.726 suffrages, alors que le 18 novembre 1962, mon prédécesseur n'en avait obtenu que 11.845, le corps électoral a laissé toutes ses chances à notre circonscription.

En effet, nul n'est dupe de la prétendue alliance contractée par M. Tony Larue avec les communistes et leurs amis.

Dimanche, puisque tous les espoirs restent permis, il s'agit clairement, et, pour une période de cinq ans, de permettre aux cantons de Boos, Elbeuf et Grand-Couronne, d'être représentés au Parlement par un député appartenant à la Majorité,, c'est-à-dire au groupe le plus nombreux, au seul groupe efficace, celui que vont former dès dimanche soir, les élus de la Ve République, les élus gaullistes.

Les cantons de **Boos, Elbeuf** et **Grand-Couronne** veulent désormais avoir voix prépondérante dans toutes les décisions importantes : l'organisation du Marché Commun qui prépare l'Europe unie, l'Indépendance de la France de toute tutelle et de toute ingérence, et l'aboutissement à la paix négociée au Viet-nam, que réclame le Général de Gaulle.

LES DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ voteront les crédits pour construire des logements et il en faut plus que jamais dans la deuxième circonscription.

LES DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ étendront définitivement les lois sociales à tous les Français.

LES DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ relèveront les retraites et les pensions aux personnes âgées les plus défavorisées.

LES DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ décideront l'édification de nouvelles écoles et de nouvelles Facultés.

LES DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ développeront la Recherche Scientifique et Médicale.

LES DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ établiront une véritable politique des Loisirs, pour la Jeunesse et la Famille.

LES DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ adopteront un statut de planification familiale.

LES DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ VONT, PENDANT CINQ ANS, TRANSFORMER LA FRANCE, EN FAIRE UNE PUISSANCE PACIFIQUE ET FORTE, ÉQUIPÉE ET PROSPÈRE.

ÉLECTEURS, ÉLECTRICES, VOUS LE SAVEZ, DE GAULLE ET LA Ve RÉPUBLIQUE SONT ASSURÉS DE GOUVERNER LA FRANCE PENDANT CINQ ANS.

VOUS DIREZ DIMANCHE QUE VOUS VOULEZ UN DÉPUTÉ QUI PUISSE UTILEMENT SERVIR VOS INTÉRÊTS AU SEIN DE LA MAJORITÉ.

En masse,

VOTEZ

Roger PARMENT

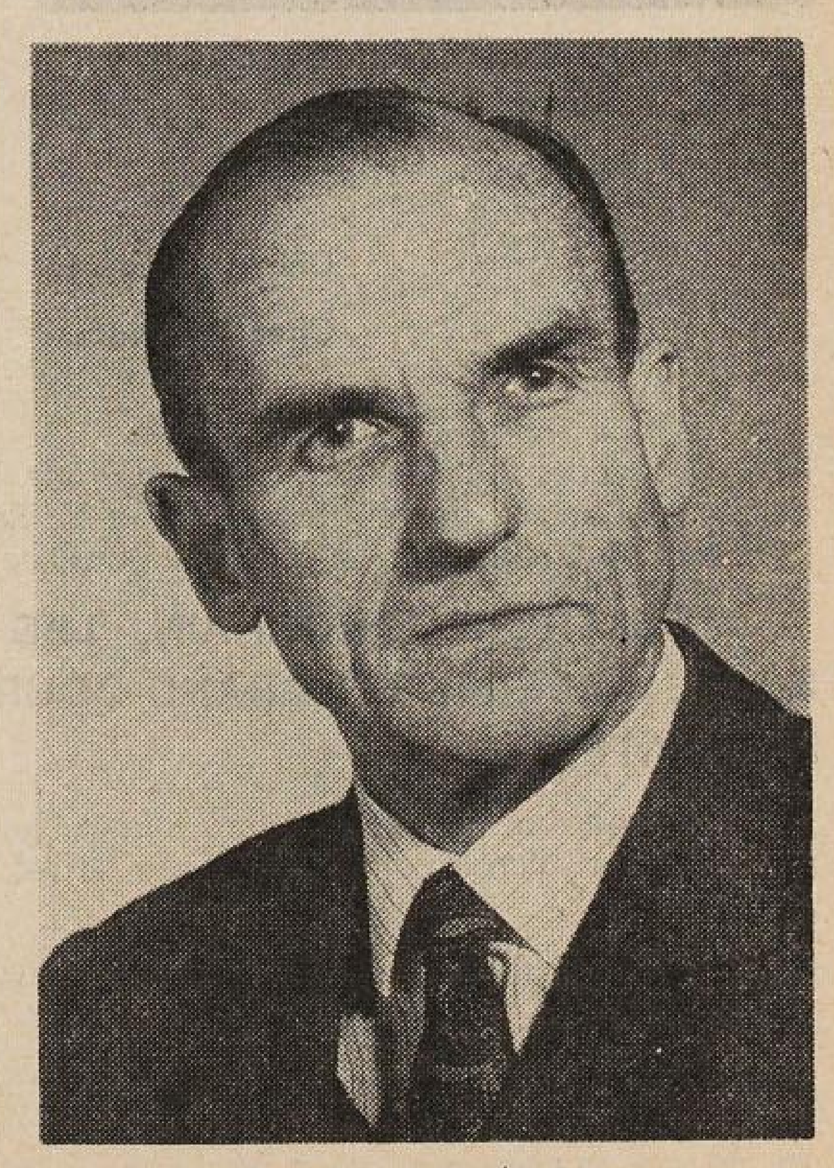
Maire de Moulineaux

Suppléant éventuel :

Gilbert TANÉZIE

Conseiller Municipal de Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Vu : le Candidat.



Gilbert TANÉZIE
Conseiller Municipal de Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Édit. Paul Duval, Elbeuf-Paris